



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

L' Enemy De Dieu Et De L'Homme Le Peché

Mouton, Nicolas

Liege, 1671

III. De la preparation qui se doit faire pendant cet âge pour une heureuse election d'état.

urn:nbn:de:hbz:466:1-39622

*temps, dit Saint Luc : Afin que vous soyez
 Luc 21 trouvez capables d'éviter tout ce de quoy
 nous sommes menacez au futur, & avoir le
 bon-heur d'estre debout devant le Fils de
 l'Homme au dernier jour. Ainsi nous ferōs
 tout ce que Dieu pretend de nous pour
 luy faire un agreable sacrifice de nos
 cœurs dans la priere, car nous le beni-
 rons, nous le louïerons, nous le glori-
 fierons, nous le remercions autant qu'il
 sera en nous icy bas, à quelle fin nous
 sommes creez, & ce qui est la fin princi-
 pal de la priere, selon la definition de
 Saint Jean Damascene, qui dit que l'O-
 raison est une elevation d'esprit à Dieu,
 par laquelle ou nous demandons d'estre pre-
 servez de quelques maux, ou nous desirons
 quelques biens pour nous, ou pour autrui,
 ou enfin nous en benissons Dieu.*

INSTRUCTION III.

*De la preparation qui se doit faire pendant
 cet âge pour une heureuse election
 d'état.*

Comme c'est une chose tres-assurée
 que l'un des plus grands bonheurs
 d'un adolescent pour le reste qu'il a de
 vie, & un des bons signaux qu'il peut avoir
 du

du salut eternel de son Ame, c'est l'heureux choix de son estat : Ainsi je puis dire que le moyen de rencontrer un bon, quand il est question de faire l'election d'un, sont les diligentes prieres, ensuite desquelles ne nous peut estre donné, sinon un, qui nous doit estre fort convenable au salut. Ainsi nous le voulut enseigner le Sauveur du monde, quand il estoit *passant la nuit en Oraison*, & qu'il ^{Luc. 6} vouloit proceder à l'election des douze Apostres, par là voulant condamner les elections du monde, faites indiscretement, & sans prudente consideration, car si quelqu'un eust esté si heureux que de voir JESUS-CHRIST sur le haut d'une montagne accompagné de ses Disciples, s'esloigner d'eux, & se mettre en un profonde priere durant le silence & la sombre obscurité de la nuit, asseurement qu'il auroit eu grand sujet de s'estonner, & de luy demander, Seigneur dites moy je vous prie, que faites vous en cette ennuyeuse solitude, quel est le sujet de cette retraite, quelles vos pensées qui vous privent du repos & vous donnent de l'inquietude ? Mais Dieu luy auroit bien tost fait sçavoir que le danger qui se trouve quand il s'agit

s'agit de faire l'élection de quelque estat
 doit pousser puissamment un chacun à
 estre en prieres, jours & nuicts, car pa-
 reilles elections ne doivent estre faites
 par les hommes, mais de Dieu, qui seul
 connoit celuy qui nous est le plus propre
 au salut. Il confirme cecy en ce que voiât
 qu'o le vouloit élire pour Roy au miracle
 qu'il fit des pains & des poissons, il s'ab-
 senta incontinent, parce que l'intention
 de ceux qui le desiroient, n'estoit pas tel-
 le que Dieu la requeroit, pour estre se-
 lon sa volonté & bon plaisir. Pour cela
 aussi remarque Saint Augustin, que Cayn
 qui fut le premier Roy avant le deluge,
 ensuite de ce qu'il avoit basty la premie-
 re Ville & peuplé de quantité d'habi-
 tans, de qui il se fit respecter Roy com-
 me remarque l'écriture. Et Nembrot
 qui fut le premier après le deluge, d'au-
 tant qu'il avoit fait bastir la Ville de Ba-
 bylone, furent deux Roys fort mauvais,
 pout avoir esté introduits par le peuple.
 Ce pourquoy Moysé haranguant au
 peuple pour l'élection d'un Roy succes-
 seur de Saül, il dit ces mots: *Constituez*
Deus, celuy que le Seigneur Dieu aura choisy.
 17. Par là nous laissant à entendre que cest
 à Dieu à disposer des estats, & partant
 fut

Aug.
l. 15 de
Civ.
2. 8.

Deus,

fut exclus Isboseth fils de Saül, & David étranger y a succédé par election Divine, ne voulant aucunement que les hommes s'y employassent, à raison qu'ils choisissent toujours le pire.

De plus, je remarque que cette Oraison doit estre faite de la nuit, qui est une belle marque d'une grande diligence, & je le confirme par un trait de subtilité du bien-heureux Pierre Chrysologue sur ces parolles de S. Luc, où il dit : *Qui de vous autres aura un Amy, & luy dira environ la minuit, mon Amy accommodez moy de trois pains.* Certainement dit ce Saint, cette requeste sembleroit aux hommes fort incivile d'être faite ainsi à une heure indeuë, mais cette demande ne sera pas illegitime en la maison de Dieu, parce que là on n'y dort point, au contraire les veilles sont tant aymables à Dieu, que Sa Majesté prend plaisir qu'on luy demande quelque chose à cette heure là, lors qu'on est hors du tracas du monde, & que les Ames Religieuses vaquent aux contemplations des choses d'enhaut, aussi sans doute qui sçait demander de cette sorte, il est raisonnable qu'il ait audience, & qu'on accorde à ses veilles ce qu'il desire, parce qu'il s'incommode pour le
V deman

demander, & ce d'autant que avant que finisse le jour, il commence déjà les œuvres de Dieu & il anticipe ceux du futur, comme se trouvant à l'heure la plus propre & la plus efficace pour impetrer. Tel est aussi l'enseignement de Nostre Seigneur, prolongeant sa priere toute la nuit, quittant les commoditez pour bien pourvoir au salut de nostre Ame, & par là vous voyez, *Qu'autant seront heureux les sommeils des dormans que la vie des vaillans.* Car telle doit estre la profession du Chrestien, qui n'est autre, que de ne perdre point de temps, puisque nous devons payer à Dieu une rente pour les grands biens qu'il nous fait sans cesse, & cette rente doit estre d'une loüange continuelle, selon Saint Ambroise en ces termes : *Cette profession de foy c'est une rente de nos Ames.*

*Amb
in Inc.
6, 1.*

„ Alors en veillant de la sorte dit Saint
„ Jerosme, la crainte sera bannie, l'A-
„ me sera fortifiée, l'ennemy de no-
„ stre chair mortifié, le vice chas-
„ sé, la charité embrazée. Par les veil-
„ les dit-il, la sagesse s'approche, l'enten-
„ dement se denuë des passions, les er-
„ reurs se dissipent par la repentance. En
„ un mot, par l'espée de l'esprit le diable
est

est decollé. Quoy donc de plus heureux que le bon-heur de la veille, quant à ce qui est l'Oraison qui doit devancer le choix d'un estat? Et voila ma premiere proposition, qui est, que si les hommes ne commencent par l'Oraison, leurs elections ne seront pas bonnes, parce qu'ils auront choisy eux memes & non pas Dieu.

D'icy colligez qu'il y a beaucoup d'hommes dans le monde qui sont affligés dans leur mariage, & qui portent leur croix comme le mauvais larron; car il faut imputer la faute à ce qu'ils ont fait election d'une femme pour avoir des moyens, ou la femme a fait election d'un homme pour se plonger dans les delices du monde, sans avoir consulté avec Dieu par prieres de nuit. Pourtant arrive-t'il à ces pauvres gens de grands mal-heurs, lesquels croyans avoir rencontré une fidele compagnie trouvent bien souvent une personne ennemie de leur repos & de leur honneur, comme aussi une tentation qui n'a pour but que la ruine du salut de l'un & de l'autre; ce qui leur est proprement une punition du Ciel, d'autant qu'ils n'ont invité Dieu & la Vierge à leurs nopces, ou

election d'estat, & ont plustot emploiez leur prudence & finesse de ce siecle pour satisfaire à leurs appetits & propres inclinations de la chair.

Venons maintenant au second point, dont nous admoneste le Cardinal Tolet en suite du Texte preallegué de S. *Luc. 6* *Luc: Dieu estoit passant la nuit en Oraison, & cecy sert pour le premier, s'ensuit le Texte. Et le jour estant venu, il proceda à l'election.* Voila pour le second, ou ce Cardinal remarque que N. Seigneur, après qu'il eut consulté de nuit par la priere, il ne voulut pas proceder à l'election, sinon au matin, pour nous apprendre qu'il faut élire du jour, examinant si l'esprit commande ou bien la chair, pour sonder avec l'Apostre, *si les esprits sont de Dieu.* Avisant si ce qu'on fait est selon sa volonté & sainte inspiration. Mais quant aux consultations elles doivent estre faites avec Dieu de nuit, comme estant le temps le plus commode pour discerner & le plus propre pour impetrer: par ce que le silence est plus grand, & l'Oraison plus ardante, & plus meritoire, selon Pierre Chrylologue, qui dit en ces termes: *Cette henre est assés propre & efficace pour impetrer.* En quoy
neant-

neantmoins on se gouverne souvent tout au rebours, parce qu'on fait la consultation du jour & l'élection de nuict, c'est à dire on fait les consultations parmy les tracas du monde, l'esprit n'estant pas bien dispos; ce n'est donc pas de merveille si on vient à choisir de nuit, c'est à dire faire le choix d'une chose mauvaise qui n'a pas esté bien considérée, & par consequent rencontrer des états malheureux, qui sont le principe ou l'accomplissement de nos ruines: parce qu'ils desolent les familles, consomment les biens du prochain, ils saccagent & mettent à feu & à sang tout ce qu'on croit pouvoir tourner aux propres interests, & semble plutôt une armée de Janissaires de tout ce qui se passe par telles gens, qu'une bonne conduite de bons Chrestiens: car lors qu'ils ont fait quelque breche dans une Ville ou dans une famille, ils s'en vont la saccager en barbares. Peu ressemblant à l'olivier de la parabolle pour maintenir leur bon nom avec l'honneur des parens, *Ind. p* & aspirer à la fin pour laquelle ils sont créez, qui est le service de Dieu dans leurs estats, pour esperer le salaire de la gloire promise à leurs merites. Car il est dit dans l'Ecriture prealleguée, que les arbres

l'ayant voulu élire pour Roy, l'olivier fit réponce: *Nunquid possum deserere pinguedinem meam?* Les septante Interpretes disent que cela veut dire: *Quoy faut-il que je perde mon huile, qui sert à esclairer dans les Temples?* Ou par cét olivier sont representez les hommes pleins de charité & de misericorde qui par leurs bonnes oeuvres & election d'un bon estat, donnent bon exemple aux autres dans iceluy pour les attirer à faire des pareils choix. Peu ressemblant encor au figuier de la même parabolle qui fit réponce à la même demande. *Nunquid possum deserere dulcedinem meam?* La glose dit que cela veut dire: *Puis je quitter ma douceur de consolation diuine.* Car ce figuier estoit le symbole des hommes spirituels, qui renoncent aux charges & affaires du monde, pour ne pas perdre les consolations & douceurs spirituelles du Ciel. Peu ressemblant enfin à la vigne qui répondit aux arbres pour une troisiéme fois, *Nunquid possum deserere vinum meum, quod lætificat Deum & homines? Puis je quitter mon vin qui réjouit Dieu & les hommes?* La Glose denotant par cette vigne certaines personnes qui ont grandes inclinations à hâter les Sacremens, méprisant les

les mocqueries des mondains pour satisfaire à l'élection de leurs charges & ne se pas éloigner de ce saint employ préférant l'heureux choix de ces saints Mysteres.

Enfin pour couronner cette parabole, les arbres s'adresserent au buisson qui l'accepta, parce qu'à luy appartenoit de porter des épines qui ne sont autres que les charges, les delices & les richesses du monde, marque de ce qui se fait ordinairement, que les hommes les plus inutiles, les plus indignes, & les plus incapables sont ceux-là qui les desirent; mais marque aussi tres evidente, de ce qui ne se fait pas aujourd'huy, & qu'il plust à Dieu qu'il se fit; s'adressant dans les elections d'estats à Dieu premierement, & aux plus capables, comme ce qui seroit plus utile à la gloire de Dieu, on ne verroit pas tant de mal-heureux: car il est bien assure que de quatre parts de ce gens là, il y en a bien trois ensevelies dans les mal-heurs eternels; à raison de cette peste contagieuse, qui est de ne s'avoir bien preparé pour l'élection d'un estat, à quoy je prie Dieu vouloir suppléer par sa Clemence.